



Samedi 30 novembre 2024

20^e Téléthon

Marche Circuit long : 12 km
Sentier du bois du cerf
(boucle ouest du circuit)

Accueil/inscriptions à 8 h30

9 h : départ du foyer

10 h 15 : pause

12 h 30 : arrivée au foyer

Marche Circuit court : 6,5 km
Sentier du bois du cerf
(boucle est du circuit)

Accueil/inscriptions : 10 h

10 h 15 : départ du foyer

12h30 : arrivée au foyer

13 h : Repas au foyer de Lagarde-Hachan

***Inscriptions au repas impérativement
avant le mardi 26 novembre.***

Porter assiettes
verres et couverts...

ACTA : (Denise) 06 79 08 48 86

(Robert) 06 69 43 46 91

Belloc St-Clamens : 06 32 44 09 33

05 62 67 08 66

Berdoues : 06 29 73 21 45

Clermont-Pouyguillès : 06 08 93 43 99

Lagarde-Hachan : 06 88 89 48 41

Moncassin : 06 11 70 98 44

St-Élix-Theux : 05 62 67 13 86

06 09 27 14 97

St Médard : 06 80 10 38 27

St-Michel : 06 10 70 81 22

Sauviac : 06 16 43 40 83

Viozan : (HR) 05 62 67 05 19

Repas

17 € pour les adultes

7 € enfants (6/11 ans)

Apéritif

Cassolette de la mer
sauce au cidre et safran.

Paleron de veau
sauce moutarde,
et ses pommes saladaises.

Flan pâtissier

pain, vin, café ...

Dons possibles toute la journée
Récupérations de piles et de portables usagés !

Après le repas de 15 h à 17 h
possibilité de jouer à la pétanque, ou à la belote...

Dons

Possibles dans les mairies des communes citées.

Important

Chèque libellé à l'ordre de L'AFM Téléthon
(montant libre sans contrepartie) donne droit
à un reçu fiscal renvoyé directement
par courrier postal.

* Paiement des repas (espèces) ou chèque
à l'ordre d'ACTA).

Journée organisée par ACTA, en partenariat
avec les municipalités ci-dessus,
les associations locales,
les personnes bénévoles
et de généreux donateurs !

Les frais de restauration sont entièrement pris en
charge par les municipalités citées ci-dessus afin de
reverser l'intégralité des coûts des repas
au Téléthon !
